

visarte
berufsverband visuelle kunst • schweiz
société des artistes visuels • suisse
società delle arti visive • svizzera
visual arts association • switzerland



RAPPORT ANNUEL 2011

Aperçu**Avant-propos****I Généralités**

1. Structure de visarte – association professionnelle des arts visuels
2. Statistiques au 1.1.2012

II Organes de visarte.suisse et activités 2011

1. Assemblée des délégués
2. Conférence des groupes
3. Rencontre des secrétariats
4. Comité central et ses dicastères
 - 4.1 Présidence
 - 4.2 Affiliations
 - 4.3 Affaires sociales
 - 4.4 Genre, minorités et droit
 - 4.5 Art et bâtiment
 - 4.6 Communication
 - 4.7 Finances
 - 4.8 Formation
5. Poste administratif
6. Commissions permanentes
 - 6.1 Commission d'admission
 - 6.2 Commission de la formation
 - 6.3 Commission des finances
 - 6.4 Collectif Communication
 - 6.5 Rédaction Art suisse
7. Dominantes de politique culturelle
 - 7.1 Loi sur l'encouragement de la culture (LEC)
 - 7.2 Élections législatives 2011
 - 7.3 Droit de suite
 - 7.4 International Association of Art (AIAP/IAA) et Culture Action Europe (CAE)
8. Thème annuel « art et politique »

III Prestations de service

1. Institutions sociales
 - 1.1 Fondation caisse d'indemnité journalière pour les artistes visuels suisses
 - 1.2 Fonds de soutien pour les artistes visuels suisses
 - 1.3 Caisse de pensions et Réseau prévoyance culture
 - 1.4 Assurances
 - 1.5 Conseil juridique
2. Ateliers/séjours de création
 - 2.1 Fondation Samuel Buffat, Genève
 - 2.2 Fondation Eduard Bick, Tessin
 - 2.3 Fondation Sciarredo, Tessin
 - 2.4 Atelier à la Cité Internationale des Arts, Paris
3. Publications/site Internet
 - 3.1 Art suisse
 - 3.2 Info-Bulletin
 - 3.3 Lettre du président central

3.4 Site Internet www.visarte.ch

3.5 Médias sociaux (Facebook)

3.6 Newsletter électronique

IV Collaborations

1. Suisseculture et Suisseculture Sociale
2. ProLitteris
3. Coalition pour la diversité culturelle

V Projets

1. KiS (Kunst im Sozialkontext) – prix de la médiation des arts visuels en Suisse
2. Propagande d'adhésion
3. Manifestations
 - 3.1 Vivre d'art!
 - 3.2 Dialogue art et politique

VI Résumé et perspective 2012

1. Résumé
2. Perspective 2012
 - 2.1 Thème annuel 2012
 - 2.2 Sécurité sociale et prestations de service
 - 2.3 Module de formation Sécurité sociale
 - 2.4 Centre Art et bâtiment
 - 2.5 KiS – prix de la médiation des arts visuels en Suisse
 - 2.6 Propagande d'adhésion
 - 2.7 Politique culturelle
 - 2.8 KUOR

Avant-propos

Après les discussions financières des dernières années et l'augmentation des cotisations de membre 2010, nous avons enfin pu, pour la première fois en 2011, fournir un travail de fond sans grande pression financière. « De fond », cette année, signifiait avant tout « de politique culturelle » puisqu'il s'agissait de nous défendre contre les réductions de subventions aux arts visuels liées au message sur la culture. visarte a collaboré avec les divers intervenants de la discipline – entre autres avec la Commission fédérale des beaux-arts, les maisons d'art et d'exposition de toutes tailles et la Société suisse des Beaux-Arts –, écrit aux Conseillers Nationaux et aux Conseillers aux Etats avant les sessions et lancé en été une pétition en ligne, qu'environ 2'300 amateurs d'art ont signée. Cela n'a pas stoppé les réductions, mais pour visarte, c'était un premier passage important des négociations sur le message sur la culture et nous pourrions, au prochain tour pour les années 2016–2019, profiter de cette expérience. Nous espérons naturellement avoir plus de succès la prochaine fois.

I GÉNÉRALITÉS

1. Structure de visarte – association professionnelle des arts visuels

L'association professionnelle visarte comprend 18 groupes régionaux et le groupe d'intérêt queux pour les questions de genre. S'y ajoutent les membres actifs indépendants qui n'appartiennent à aucun de ces groupes. Depuis la transformation de la SPSAS en visarte (2001), aucun nouveau groupe n'a été créé au niveau national. Une première révision des statuts a été approuvée en 2004 par l'Assemblée des délégués, la deuxième à celle de 2008. Les objectifs à moyen et à long terme sont définis dans un profil directeur, approuvé par l'Assemblée des délégués 2008.

De même, le site Internet a été refondu, il indique entre autres les prestations de service de visarte suisse. De plus, diverses notices et guides pratiques à télécharger sont disponibles dans le domaine réservé aux membres. Le collectif Communication formé en 2009 a poursuivi ses travaux et a présenté le numéro zéro d'un nouveau journal des membres.

2. Statistiques au 1.1.2012

Effectif des membres au 1.1.2012 :

Membres actifs : 2357; dont 1190 femmes et 1167 hommes

Indépendants, c'est-à-dire membres exclusivement nationaux : 176

Newcomers : 79; dont 51 femmes et 28 hommes

Membres donateurs : 567

Membres d'honneur : 15

Architectes : 139

Nouvelles affiliations de membres actifs 2011 : 55

Nouvelles affiliations de newcomers 2011: 31

II ORGANES DE VISARTE.SUISSE ET ACTIVITÉS 2011

1. Assemblée des délégués

L'Assemblée des délégués ordinaire a eu lieu le 14 mai 2011 au Trotte de Pfyn – dans la capitale culturelle de Suisse 2011/12 –, elle était organisée en collaboration avec le groupe visarte.Est. Les finances ne sont plus matière à discussion et à une exception près (une abstention) toutes les propositions ont été adoptées à l'unanimité.

Les membres du Comité central David Curchod et Kathrin Frauenfelder ont démissionné pour cette AD, le successeur de David Curchod (dicastère Affiliations) est Thierry Feuz de Genève. La succession de Kathrin Frauenfelder (dicastère Art et bâtiment) ne pouvait pas encore être définie et le CC a été chargé de chercher une personne appropriée. Sergio Magnoni (dicastère finances) et le réviseur René Steimer ont été maintenus dans leur charge et réélus pour un nouveau mandat. Après l'AD, sous une pluie battante, on pouvait voir l'exposition vidéo organisée par Projektraum NEXTEX à divers emplacements de Pfyn, avant le dîner servi au Trotte. Le lendemain, une visite de la Chartreuse d'Ittingen avec une visite guidée du musée d'art du canton de Thurgovie était programmée.

2. Conférence des groupes

Le 22 octobre 2011, les responsables des groupes et le Comité central se sont réunis pour la conférence des groupes au poste administratif de Zurich. Avant la pause, Heinrich Gartentor a donné un aperçu de la démographie des groupes régionaux et de l'organisation des secrétariats des groupes. Une discussion sur la structure de visarte s'impose puisque le mode de fonctionnement et l'organisation varie beaucoup d'un groupe à l'autre, notamment en matière de professionnalisme. Cette discussion fera l'objet d'une conférence des présidents (conférence des groupes extraordinaire) en mars 2012. Après la pause, le collectif Communication a présenté le numéro zéro d'un nouveau journal des membres, qui sera financé et rédigé par tous les groupes. Cet organe sera discuté au sein des comités et des assemblées générales des groupes, pour que l'AD 2012 puisse décider de le lancer ou pas.

3. Rencontre des secrétariats

La rencontre des secrétariats s'est tenue le 1^{er} décembre 2011 au poste administratif de Zurich. A l'ordre du jour, le recensement de mutations et autres processus entre les secrétariats des groupes et le poste administratif. Plusieurs descriptions de processus ont été remises.

4. Comité central et ses dicastères

En 2011, le Comité central a tenu 5 réunions. Répartition des mandats et des sièges : International Association of Art (AIAP/IAA) :

Alex Meszmer

Fondation Bick : Heinrich Gartentor, Sergio Magnoni et Regine Helbling

Fondation Buffat : Heinrich Gartentor et Regine Helbling

Fondation Sciarredo : Urs Dickerhof

Fondation caisse d'indemnité journalière :
Eva-Maria Würth

Fonds de soutien: Eva-Maria Würth

Jury Atelier Paris: Heinrich Gartentor, Urs Dickerhof, Thierry Feuz, Alex Meszmer, Natalia Schmuki, Eva-Maria Würth et Regine Helbling

Comité de Suisseculture: Regine Helbling

Comité de Suisseculture Sociale: Regine Helbling

Comité de ProLitteris: Regine Helbling

4.1 Présidence, Heinrich Gartentor, Horrenbach

Le président central est chargé de la direction stratégique de l'association. Il la représente vis-à-vis de l'extérieur, assure le suivi des affaires courantes, est membre de la Commission des finances (avec Sergio Magnoni et Regine Helbling) et du collectif Communication (avec Alex Meszmer et Regine Helbling). Il siège d'office aux Conseils des fondations Buffat et Bick. Le président central est le premier interlocuteur de la direction administrative, il prépare avec elle les réunions du Comité central et les préside, de même que les conférences des groupes et l'Assemblée des délégués. Cinq réunions du CC, une conférence des groupes et l'Assemblée des délégués ont eu lieu en 2011. Outre les réunions liées aux charges précitées, huit réunions supplémentaires avaient trait au message sur la culture 2012–2015 (cf. 7.1) et 13 à diverses autres questions de visarte. Le président central a pris part au Forum pour la culture et l'économie de Neuchâtel, a donné un exposé à la session « Vivre d'art » (cf. 3.1.) et divers exposés et discours sur l'art et sur visarte dans des Serviceclubs et à des manifestations culturelles. Il a rédigé des textes / colonnes pour divers médias. Le président central a dirigé en sus le jury de l'atelier Paris et animé celui du prix de la médiation artistique en Suisse.

Le président central a fait des recherches sur plus de 1000 dates de naissance de membres de visarte pour la banque de données et a réalisé une démographie de l'association. Les premiers résultats ont été présentés à la conférence des groupes d'octobre.

En octobre 2011, le président central s'est vu décerner, pour son engagement en faveur de l'artiste et pour son œuvre artistique, le prix culturel de la Ville de Thoune.

4.2 Affiliations, responsable Thierry Feuz, Genève

La Commission s'est réunie le 9 avril et le 12 novembre 2011 à Zurich. Elle a traité 97 dossiers, parmi lesquels 55 ont donné lieu à l'accueil de nouveaux membres. Par ailleurs 31 newcomers se sont inscrits. Les newcomers ne remplissent les conditions d'affiliation qu'en partie dans un premier temps. Ils peuvent être membres pendant trois ans à un tarif préférentiel et avec une réduction des prestations avant de présenter leur candidature de membres actifs.

4.3 Affaires sociales, Responsable Eva-Maria Würth, Zurich

1. Nouvelles des fondations :

Eva-Maria Würth représente visarte.suisse au Conseil de fondation du fonds de soutien pour les artistes visuels suisses et de la caisse d'indemnité journalière des artistes visuels.

L'année dernière, les conseils de fondation ont tenu chacun deux réunions. Les deux fondations ont accompli leurs tâches comme d'habitude et reposent sur des bases financières solides. A la réunion d'automne, le Conseil de fondation a relevé le délai de déclaration de maladie ou d'accident de 14 à 30 jours, ce qui représente une nette amélioration pour les assurés. Le droit au paiement de l'indemnité journalière commence toujours à partir du 15^e jour de maladie.

2. Caisse de pensions

En 2011 également, certains groupes régionaux ont organisé des manifestations sur la sécurité sociale, avec pour dominantes la prévoyance-vieillesse, l'assurance invalidité et la nouvelle ordonnance sur l'AVS. L'offre de caisse de pensions facultative créée en 2009 par visarte ouvre aux membres actifs des améliorations potentielles considérables. L'année dernière, quelques membres se sont à nouveau affiliés à une caisse.

4.4 Genre, minorités et droit, Responsable Vice-présidente Natalia Schmuki, Berne

Au cours de l'exercice, la question du conseil juridique pour les membres a été approfondie avec la Directrice administrative. Trois études, une à Zurich, une à Berne et une en Suisse romande seront les interlocutrices de visarte.schweiz. L'idée est que les membres de visarte, en accord avec le poste administratif et après octroi d'un crédit de couverture, puissent demander un conseil juridique à l'une des trois études. On décidera au cas par cas d'allouer des montants supérieurs s'il

existe un intérêt à obtenir un précédent. Il n'est pas possible de donner de crédit de couverture générale. Les questions fiscales et douanières, notamment aussi les problèmes de taxe sur la valeur ajoutée restent un souci. Visarte poursuit les entretiens et la recherche de solutions politiques, en échangeant aussi avec des organisations qui représentent les mêmes intérêts. Il a fallu par ailleurs procéder à des vérifications juridiques, soit pour certains membres soit pour des questions de droit des fondations en rapport avec la caisse d'indemnité journalière ou avec des fondations aux conseils desquels siège visarte.suisse. De plus, il a fallu vérifier certains statuts des groupes du point de vue juridique.

4.5 Art et bâtiment

Le dicastère Art et bâtiment est confié par intérim au président central puisque la succession de Kathrin Frauenfelder après sa démission du Comité central n'est pas encore réglée. Plusieurs historiens de l'art spécialisés dans la question ont été sollicités, sans que l'on soit parvenu à trouver la personne appropriée. La tâche de réalisation du Centre Art et bâtiment est lourde et pour beaucoup impossible à assumer par bénévolat. L'argent alloué par la Fondation Ernst-Göhrner a été mis en réserve sous forme de provision pour la réalisation du Centre Art et bâtiment. Indépendamment du pourvoi du dicastère, visarte a procédé à des évaluations en vue d'une banque de données Art et bâtiment. Elle sera mise en place en 2012 et recensera les meilleures réalisations dans toute la Suisse. L'Office fédéral de la culture (OFC) a alloué CHF 13 000 à la production de la banque de données.

4.6 Communication, responsable Alex Meszmer, Pfyf

Le collectif Communication s'est réuni en 2011 pour discuter prioritairement de la conception de la nouvelle revue des membres. Elle contiendra d'une part des informations sur des questions d'actualité, des trucs et astuces, des cas d'espèce et des renseignements utiles au quotidien des artistes. Le numéro zéro a été présenté à la conférence des groupes pour consultation. La concrétisation d'une revue des membres dépend encore beaucoup des possibilités de financement et ne pourra se faire qu'en coopération avec les groupes. On attend une discussion et une décision à ce sujet à l'AD 2012.

4.7 Finances, responsable Sergio Magnoni, Epalinges

Depuis 2010, la comptabilité est faite à la Fondation Brunau, toutefois il s'est avéré que cette dernière ne pouvait pas couvrir tous les besoins de visarte.suisse. On envisage un nouveau changement de fiduciaire qui soit plus proche des affaires courantes de visarte.suisse. Le nouveau programme de compensation a fait ses preuves. Grâce à l'augmentation des cotisations de membre, visarte s'appuie désormais sur une base financière solide et peut reconstituer les provisions débloquées ces dernières années afin de les affecter à des projets conceptuels.

4.8 Formation, responsable Urs Dickerhof, Bienne

La Commission de la formation n'a tenu qu'une réunion en 2011. La mise au point finale du module de formation « Sécurité sociale » par Philippe Sablonier a progressé pour l'essentiel en réunions bilatérales. Entre-temps, il est établi que trois écoles intégreront notre offre dans leur cursus en 2012 : Fachhochschule Nordwestschweiz de Bâle, Hochschule für Design und Kunst de Lucerne et F+F Schule für Kunst und Mediendesign de Zurich.

A mentionner également pour mars 2012 une journée d'information et atelier « L'art de la déclaration d'impôt » à F+F Schule für Kunst und Mediendesign de Zurich, où les membres de visarte sont également invités.

Edi Aschwanden est toujours représentant de visarte dans la procédure de reconnaissance Arts Visuels de la Schule für Gestaltung de St-Gall. Ce mandat dure encore jusqu'en janvier 2014.

5. Poste administratif

Rien n'a changé aux effectifs de personnel du poste administratif en 2011. Regine Helbling, Directrice administrative, dirige le poste administratif à un taux d'occupation de 80 %. L'assistante du poste administratif, Cornelia Mattich, travaille à 70 % pour l'association. Le poste de collaboratrice scientifique de Sara Izzo (40 %) a été reconduit pour un an en octobre 2011.

En 2011, il a été question avant tout des débats sur le message sur la culture 2012–2015 (cf. 7.1) aux Chambres fédérales et du lobbying ad hoc, tâches qui ont absorbé la Directrice administrative et occasionné de nombreux entretiens avec d'autres associations et représentants de l'OFC et de Pro Helvetia. Thème

annuel oblige, le numéro d'Art suisse « Art et politique » est paru : il accueillait les réponses sur l'art de créateurs et de personnalités politiques de tous les partis.

Pour l'administration, le passage de la tenue des comptes au nouveau programme TED a encore demandé beaucoup de travail. Ensuite, les tâches se sont concentrées sur d'importantes adaptations du site Internet et sur la mise en place et la gestion d'une nouvelle plate-forme de mise au concours.

6. Commissions permanentes

6.1 Commission d'admission

La Commission d'admission se composait en 2011 de David Curchod (CC, visarte.vaud, Présidence jusqu'en mai 2011), Thierry Feuz (CC, visarte.genève, Présidence à partir de mai 2011), Cornelia Ackermann (visarte.aargovie), Irène Zdoroveac-Buffat (visarte.bâle), Gianin Conrad (visarte.grisons), Christian Herter (visarte.suisse centrale), Patricia Jacomella Bonola (visarte.tessin), Nikolaus Loretan (visarte.haut-Valais), Andreas von Gunten (visarte.berne) et Alex Zwahlen (visarte.zurich).

6.2 Commission de la formation

Les travaux de la Commission de la formation ont été consacrés en 2011 à de nombreuses petites tâches bilatérales (cf. 4.8). Les membres sont toujours Urs Dickerhof (CC, Présidence), Rambert Bellmann (HSLU), Sandi Paucic (F+F), Christoph Schelbert (FHNW) et Eva-Maria Würth (CC).

6.3 Commission des finances

La Commission des finances a préparé les affaires financières de l'association et établi le budget. Elle se compose de Sergio Magnoni (CC, Présidence), Heinrich Gartentor (président central) et Regine Helbling (direction administrative).

6.4 Collectif Communication

Le collectif Communication a été fondé en automne 2009, il a entrepris son travail en 2010 et s'est réuni 5 fois en 2011. Ses membres sont Alex Meszmer (CC, Présidence), Heinrich Gartentor (président central), Ester Bättig (visarte.suisse centrale), Salomé Bäumlín (visarte.berne), Daniel Gämperle (visarte.jura), Christian Jelk (visarte.vaud), Enrico Luisoni (visarte.bâle), Regine Helbling (poste administratif). En 2011, il a consacré

entièrement ses travaux au futur journal des membres et à son numéro zéro.

6.5 Rédaction d'Art suisse

Alex Meszmer et Regine Helbling sont responsables de la conception et de la rédaction d'Art suisse. La rédaction iconographique et la composition formelle du cahier « art et politique » ont été confiées à Cornelia Mattich.

7. Dominantes de politique culturelle

7.1 Message sur la culture 2012–2015

Les débats sur le message sur la culture aux Chambres fédérales ont tenu le devant de la scène de la politique culturelle en 2011. Le message sur la culture a des conséquences incisives pour les arts visuels puisque 28% des subventions d'encouragement sont supprimés. Visarte s'est alliée avec d'autres institutions et organisations du domaine des arts visuels et s'efforce aussi, par le biais de Suisseculture, d'obtenir du Conseil National et du Conseil des Etats une augmentation de la contribution financière à Pro Helvetia. Par ailleurs, une pétition en ligne a été lancée, qu'environ 2300 personnes ont signées. Pourtant, les propositions de minorité ont été malheureusement rejetées par les deux Chambres à la session d'automne.

Les conventions de prestations de l'Office fédéral de la culture (OFC) avec les organisations culturelles KUOR ont été reportées d'un an faute de temps pour la mise en œuvre du message sur la culture. A titre de solution de transition, toutes les associations encouragées jusqu'ici reçoivent en 2012 la même contribution qu'en 2011. La convention de prestations sera négociée dans le cours de 2012 et entrera en vigueur au début de 2013.

Pour les futurs travaux de lobbying, visarte a noué les premiers contacts avec le forum de campagne et avec divers parlementaires qui pourraient nous aider à exercer plus d'influence sur la politique.

7.2 Élections législatives 2011

visarte a interrogé pour la première fois en 2011 des candidats aux élections législatives sur leurs sympathies pour la culture – 2937 au total. La plate-forme politique Internet smartvote a fourni un excellent instrument à cet effet. Les résultats ont été triés par canton puis publiés sur visarte.ch. Le Comité central a recommandé explicitement cinq candidats dans toute

la Suisse en raison de leur position par rapport à visarte et de leurs objectifs. Dans l'ensemble, on peut dire que le Parlement actuel a légèrement gagné en sympathie pour la culture.

7.3 Droit de suite

Vu la nouvelle constellation politique au Conseil national, l'absence du droit de suite en Suisse peut à présent revenir au centre des travaux de politique culturelle. C'était aussi l'objet d'une première réunion du collectif Droits d'image de ProLitteris.

7.4 International Association of Art (AIAP/IAA) et Culture Action Europe (CAE)

En 2011, la General Assembly a eu lieu à Guadalajara, Mexique. visarte n'y a pas participé car le CC avait décidé d'utiliser les ressources autrement que pour la participation et d'envisager des solutions de rechange pour une coopération d'associations d'artistes au niveau européen. Alex Meszmer, Regine Helbling et Eva-Maria Würth ont participé à une rencontre avec l'Association internationale des arts plastiques Internationale (AIAP) à Berlin, lors de laquelle un premier projet sommaire de collaboration européenne a été élaboré avec IGBK, Beroepsvereniging van Beeldende Kunstenaars (BBK) Niederlande et Berufsverband Bildender Künstler/innen (BBKL) Liechtenstein. Sur invitation de l'IGBK Berlin, Alex Meszmer s'est rendu à une session sur la mobilité des artistes à Berlin et a représenté visarte et AIAP Europe à la table ronde qui concluait la session.

En septembre 2011, visarte a adhéré à l'association européenne 'Culture Action Europe' (CAE). L'association représente les créateurs de culture européens de tous les genres, collabore avec European Cultural Foundation et entretient des relations suivies avec la Commission de l'UE – et peut donc directement exercer une influence sur les processus législatifs européens. L'adhésion de visarte à CAE a été très appréciée de tous les membres puisque les arts Visuels ne sont pratiquement pas représentés au niveau européen. Alex Meszmer a participé à l'Assemblée annuelle de 'Culture Action Europe', au European Culture Forum de Bruxelles et à la General Assembly de AIAP Europe à Berlin.

En 2011 44 cartes AIAP/IAA ont été établies pour les membres exclusivement nationaux de visarte, 25 pour des artistes qui ne sont pas membres de visarte.

8. Thème annuel « art et politique »

Vu l'actualité, le thème annuel « communication » a été remplacé par « art et politique ». cf. II 7.1 et III 3.1.

III PRESTATIONS DE SERVICE

1. Institutions sociales

1.1 Fondation caisse d'indemnité journalière pour les artistes visuels suisses

La caisse d'indemnité journalière, présente les valeurs suivantes pour 2011 : prestations d'indemnités journalières de CHF 127 000, ce qui équivaut à une augmentation par rapport au 2010.

1.2 Fonds de soutien pour les artistes visuels suisses

Le fonds de soutien a fait droit définitivement à cinq demandes portant sur une somme d'environ CHF 16 000. Les recettes du fonds de soutien des redevances obligatoires par cantons, villes, associations des beaux-arts et artistes ne présentent pas de fortes variations par rapport à 2010.

1.3 Caisse de pensions et Réseau prévoyance culture

Depuis 2009, les artistes indépendants qui sont membres actifs de visarte peuvent assurer leur revenus chez l'une des deux caisses de pensions avec lesquelles visarte.suisse a conclu une convention. Le réseau prévoyance culture permet aux bailleurs de fonds, comme p. ex. la Confédération, les cantons et les communes ou les fondations de se faire conseiller en matière de « cotisations de l'employeur » (cf. aussi IV 1.).

1.4 Assurances

visarte.suisse a conclu des contrats-cadres d'assurance d'atelier et de transport avec Axa Art, de compléments d'assurance maladie, ainsi que d'assurance d'indemnité journalière maladie avec CSS en complément de la caisse d'indemnité journalière. Les membres peuvent donc profiter d'assurances à un tarif préférentiel.

1.5 Conseil juridique

2011 visarte.suisse a continué à travailler avec ses conseillers juridiques, Dominic Ruh d'artlex, Berne et Christine Weisskopf, Zurich. Au total, les avocats ou le poste administratif ont conseillé 26 personnes sur des questions juridiques. Il s'agissait de cas de droit d'auteur, de problèmes avec les galeries, de réclamations, de problèmes de contrat Art et bâtiment et de cas d'assurance. Les problèmes d'impôts, d'activité indépendante et les questions douanières se posent de plus en plus. Pour la Suisse romande, Maître Jean-Claude Morisod de Fribourg a assuré le conseil. Sur le site Internet, les questions générales sur l'art sont traitées à la rubrique « Foire aux questions sur l'art » (accessibles au public) et dans plusieurs notices (domaine réservé aux membres).

2. Ateliers /séjours de création

2.1 Fondation Samuel Buffat, Genève

La Fondation Buffat, propriété de visarte, a été fondée en 1988. Son but est d'utiliser la maison laissée en 1985 par le sculpteur Samuel Buffat à son décès comme lieu de rendez-vous, de séjours d'études, d'échange et d'atelier pour peintres, sculpteurs, architectes et créateurs en arts visuels ainsi que comme local d'exposition. La maison offre un logement à cinq étudiants, en règle générale de l'HEAD (Haute école d'art et de design Genève). Ils sont responsables de l'entretien de la maison.

La Fondation est dirigée par un Conseil de fondation présidé par Monsieur Joël Chervaz, architecte de Fully, depuis 1999 (membre d'honneur de visarte depuis l'AD 2009 à Brigue). Le Conseil de fondation s'est réuni deux fois en 2011, afin de discuter le budget annuel, les décomptes et la sélection des étudiants ainsi que d'un projet de nouveau bâtiment. L'idée est de construire sur le bien-fonds et, avec le produit de la vente ou de la cession en droit de superficie d'appartements en PPE, d'assurer l'existence future de la Fondation tout en augmentant massivement l'offre de logements et d'ateliers bon marché pour les artistes à Genève.

2.2 Fondation Eduard Bick, Tessin

La Fondation possède trois maisons (atelier-appartement Bick et maison du fondateur Eduard Bick) à S. Abbondio au lac Majeur ainsi que la «Casa Maria» à Costa Intra. Le Conseil de fondation, sous la présidence par intérim de Sonja Kuhn, a été ré-institué

et peut désormais prendre des décisions et agir. Depuis des années, la Fondation doit fonctionner avec de modestes ressources financières. Comme la situation financière s'est constamment détériorée ces dernières années et que des réparations à la Casa Bick s'imposaient, le Conseil de fondation et visarte.suisse ont commandé une étude qui a été achevée en 2010 et qui révèle que seules des mesures draconiennes peuvent empêcher une faillite. Depuis des années, la Fondation doit fonctionner avec de modestes ressources financières. Les diverses options sont examinées avec l'aide d'avocats. Il est question de vendre une partie du grand terrain à bâtir de S. Abbondio, vente qui produirait de quoi financer l'assainissement de la fondation. Le nouveau président du Conseil de fondation est Guido Magnaguagno, président de visarte.zürich, depuis novembre 2011.

2.3 Fondation Sciarredo, Tessin

Construit en 1932 par l'artiste zurichoise Georgette Klein à Barbengo et témoin de la construction moderne au Tessin, le cube d'un jaune lumineux dans un paysage de parc est aujourd'hui une maison-atelier pour créateurs de culture. Le canton de Zurich avait hérité de la maison en 1986. L'association fondée par des artistes zurichois «Verein Sciarredo» a assuré l'entretien. C'est en 1996 que s'est créée la «Fondazione Sciarredo», avec le Werkbund Suisse, visarte.zürich et l'association Verein Sciarredo comme fondateurs. Conformément à la volonté testamentaire de Georgette Klein, la maison « Bauhaus » de 8 x 10 mètres est louée depuis l'année 2000 à des créateurs de culture de toutes formes d'expression pour trois à douze mois. Après que visarte.zurich s'est retirée du Conseil de fondation en 2010, visarte.suisse a repris ce siège en 2011 et compte désormais au nombre des organismes responsables de la Fondation. Urs Dickerhof représente visarte.suisse au Conseil de fondation.

2.4 Atelier à la Cité Internationale des Arts, Paris

L'Atelier de la Cité Internationale des Arts de visarte.suisse à Paris a été attribué aux créateurs suivants en 2011 pour un semestre chacun : Thierry Feuz et Anna-Sabina Zürrer. Les deux bourses de Paris de CHF 5000.– chacune sont financées par le versement de la Fondation Symphasis (anc. Fondation artistique de l'économie suisse).

3. Publications/site Internet

3.1 Art suisse

Le numéro intermédiaire d'Art suisse 2010 paru sous forme de bloc-notes A4 sous le titre « Qu'est-ce que l'art suisse ? » a eu beaucoup de succès. C'est pourquoi il a été décidé de continuer la publication d'Art suisse sous forme de cahier annuel à thème et d'adapter la composition formelle au thème. Ainsi Art suisse 2011, « Art et politique » évoquait visuellement les textes de loi suisses. Le numéro contient un avant-propos de la directrice administrative, un prologue du Conseiller fédéral Didier Burkhalter, des aperçus, des déclarations des partis politique et des interviews de créateurs et de personnalités politiques, et s'achève sur un épilogue du président central.

3.2 Info-Bulletin

Notre Info-Bulletin est paru deux fois en sous forme de Newsletter PDF sur le site Internet de visarte. Il a été à nouveau annoncé par des cartes d'artistes (reproduction d'œuvres de Niklaus Lenherr / Huth et Frey et de Thierry Feuz) avec le sommaire du bulletin.

3.3 Lettre annuelle du président

Tous les membres ont reçu avant Noël une lettre du président central qui résumait les principaux événements et nouveautés de politique culturelle de l'année ainsi que les principales prestations de service de l'année.

3.4 Site Internet www.visarte.ch

En 2011, la navigation a été complétée par d'autres rubriques et restructurée. Une plate-forme des concours a été mise en place, où les prestataires peuvent placer leur mise au concours directement dans un masque de saisie. L'offre de mise au concours a pris de l'ampleur et est devenue la plus grande plate-forme de Suisse. Le design a été adapté au nouveau Corporate Design de visarte et complété par des portraits d'artistes. De plus, un nouvel instrument est disponible : une plate-forme de pétitions en ligne, qui a été lancée avec la pétition « Non au démantèlement de l'encouragement des arts visuels (cf. aussi 7.1 message sur la culture 2012–2015).

3.5 Médias sociaux (Facebook)

En 2011, visarte a accru sa présence dans les médias sociaux en privilégiant le contact et l'échange avec des

artistes. La page [facebook.com/visarte.suisse](https://www.facebook.com/visarte.suisse) transmet immédiatement et directement des requêtes à des amateurs de culture. Elle est animée par Heinrich Gartentor, Eva-Maria Würth, Alex Meszmer et Sara Izzo.

3.6 Newsletter électronique

À l'occasion de la première pétition en ligne, les signataires ont émis le souhait d'être tenus au courant des activités de politique culturelle. En automne 2011, trois newsletter électroniques ont été expédiées.

IV COLLABORATIONS

1. Suisseculture et Suisseculture Sociale

Les débats des Chambres sur le message sur la culture 2012–2015 ont tenu le premier plan des activités de Suisseculture. Les associations exercent par l'intermédiaire de Suisseculture leur droit d'être consultées par l'Office fédéral de la culture (OFC) et par Pro Helvetia lors de la mise en œuvre. Regine Helbling est Membre du Comité de Suisseculture et du collectif de suivi de cette mise en œuvre. Diverses questions de droit d'auteur sont un autre point central.

Suisseculture Sociale s'est surtout occupée de la mise en œuvre de l'art. 9 de la LEC – sécurité sociale pour les créateurs de culture. L'art. 9 prévoit le paiement de contributions de prévoyance sur l'encouragement de la culture et s'avère plus difficile à mettre en œuvre que prévu.

2. ProLitteris

Regine Helbling est membre du Comité de ProLitteris. Elle a participé à trois réunions du Comité de ProLitteris et à une session à huis-clos du Comité de ProLitteris ainsi qu'à l'Assemblée générale de septembre à Berne. La question du droit de suite a été reprise en 2011 dans le groupe de travail Droits d'image (cf. aussi II 7.2). Les artistes visuels concernés sont toujours invités à militer avec insistance pour une modification de loi qui leur permette de recevoir des indemnités lors de revente de leurs œuvres par le commerce de l'art. Les membres de ProLitteris peuvent toujours – parallèlement aux droits de reproduction « classiques » – régler les licences d'utilisation de leurs œuvres sur Internet par l'intermédiaire de la société de gestion.

3. Coalition pour la diversité culturelle

Plusieurs groupes de spécialistes (un pour chaque discipline artistique) ont participé à des ateliers organisés par la Coalition pour la diversité culturelle afin de déterminer des dominantes et des propositions pour la mise en œuvre de la Convention de l'UNESCO pour la diversité culturelle. En 2011, le rapport de la Suisse 2008-2012 a été rédigé, et un forum a eu lieu à Zurich en août sur la « diversité culturelle pour le développement durable ». Eva-Maria Würth et Alex Meszmer y ont participé.

V PROJETS

1. KiS (Kunst im Sozialkontext) – prix de la médiation des arts visuels en Suisse

Le jury du troisième prix de la médiation des arts visuels en Suisse s'est réuni en septembre 2011. Il était formé des artistes Isabelle Krieg et Verena Welten (une des initiatrices du prix), des historiens de l'art et commissaires d'exposition Susann Wintsch et Markus Stegmann ainsi que du Conseiller aux Etats Werner Luginbühl (PDB). La séance était animée par Heinrich Gartentor, Regine Helbling était assessseure. Le prix doté de CHF 10'000 a été attribué à l'unanimité au projet kidswest de Meris Schüpbach (membres active de visarte) à Berne. La cérémonie d'attribution des prix a eu lieu le 16 janvier 2012 à l'arthalle Bern.



projet kidswest

2. Propagande d'adhésion

Fin 2011, le président central a écrit à 80 membres qui avaient démissionné de visarte au cours des cinq dernières années et qui habitent en Suisse, pour leur demander d'adhérer à nouveau. Cette action a permis

d'obtenir 4 nouvelles adhésions. De plus, les premières étudiantes de la Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK) sont venues au poste administratif de l'association professionnelle pour faire connaissance de visarte. Plusieurs se sont inscrites comme newcomers.

3. Manifestations

3.1 Vivre de l'art!

La Zürcher Hochschule der Künste (ZHdK) a dressé un état des lieux en 2010 et discuté les résultats avec les associations culturelles. En avril 2011, une session « Vivre de l'art! » a eu lieu, à laquelle visarte participait.

3.2 Dialogue Art et politique

Sous la direction de Suisseculture, en mai, une nouvelle manifestation « Dialogue art et politique » a été organisée au Progr à Berne. Regine Helbling a animé l'entretien entre la conseillère nationale Josiane Aubert et l'artiste Peter Radelfinger.

VI RÉSUMÉ ET PERSPECTIVE 2012

1. Résumé

Les activités de visarte.suisse ont eu plusieurs dominantes en 2011:

Finances : pour la première fois depuis des années, l'association s'appuie sur des bases solides, ce qui permet de travailler davantage aux projets de fond et d'améliorer les prestations de service aux membres. Politique culturelle: les délibérations parlementaires au sujet du message sur la culture 2012-2015 avec une réduction des subventions d'encouragement pour l'art visuel de 28% ont occupé le devant de la scène. Visarte, Suisseculture et d'autres institutions et organisations des arts visuels ont collaboré afin de se défendre contre la réduction, et une pétition en ligne a été lancée.

Communication: Le collectif Communication a conçu et présenté en 2011 le numéro zéro d'un nouveau journal des membres.

La Commission de la formation et le CC ont chargé Philippe Sablonier d'élaborer un module de formation sur la sécurité sociale.

Centre Art et bâtiment: le dicastère est dirigé par intérim depuis l'AD du 14 mai par le président central. Art suisse: l'actualité politique a fourni le sujet d'Art suisse 2011 : « Art et politique ».

2. Perspective 2012

2.1 Thème annuel 2012

Au vu des résultats du recensement démographique de visarte, l'association réfléchira en 2012 à une adaptation de la structure de l'association. Le but est une professionnalisation et un renforcement des groupes régionaux. Le coup d'envoi sera donné à la conférence des présidents (conférence des groupes extraordinaire) en mars.

2.2 Sécurité sociale et prestations de service

Grâce au module de formation « sécurité sociale », enseigné à partir de février 2012 aux écoles supérieures, les étudiants se familiarisent avec diverses options de l'organisation du travail et avec les solutions de prévoyance-invalidité et vieillesse. Le conseil juridique sera renforcé et complété par l'offre de prestations de conseil fiscal.

Des manifestations sur la sécurité sociale sont organisées en coopération avec les groupes régionaux visarte de langue française et italienne, notamment sur la prévoyance-vieillesse, l'assurance invalidité et la nouvelle ordonnance sur l'AVS, afin de faire connaître les nouvelles options.

2.3 Module de formation Sécurité sociale

Le module sur la sécurité sociale est proposé en 2012 à la Fachhochschule Nordwestschweiz à Bâle, à la Hochschule für Design und Kunst de Lucerne et à la F+F Schule für Kunst und Mediendesign de Zurich. En mars 2012, une journée d'information a eu lieu avec un atelier « L'art de la déclaration d'impôt » en collaboration avec la F+F Schule für Kunst und Mediendesign Zurich.

2.4 Centre Art et bâtiment

Une banque de données se construit pour recenser les projets Art et bâtiment exécutés dans toute la Suisse dont la mise en œuvre est un gage de qualité. Elle permet aussi la saisie électronique et le traitement du concours de distinction de projets Art et bâtiment d'excellence. La banque de données est construite en étroite collaboration avec les groupes régionaux qui ont déjà des projets dans ce domaine et sera administrée autant que possible dans les régions.

2.5 KiS (Kunst dans Sozialkontext) – prix de la médiation artistique en Suisse

En 2012, la cérémonie d'attribution du troisième prix de la médiation artistique en Suisse a eu lieu à l'arthalle Berne.

2.6 Propagande d'adhésion

En vue du recrutement de nouveaux membres, quelques mesures ont été décidées au cours des deux dernières années. Depuis l'introduction de la nouvelle catégorie de membre newcomer, il est plus facile de contacter les étudiants des hautes écoles d'art et de les informer. Des présentations de visarte auront également lieu dans les écoles. Sur proposition du CC et après décision de la Commission d'admission selon laquelle les créateurs ayant trois années ou plus d'ISEA* peuvent s'affilier par procédure simplifiée, c'est-à-dire sans dossier de candidature chez la Commission d'admission, on pourra contacter les artistes concernés. La plate-forme de mises au concours aménagée multiplie les visites de créateurs sur le site de visarte.

2.7 Politique culturelle

Il faudra négocier avec l'OFC et Pro Helvetia la manière d'encourager l'es arts visuels dans les domaines des prix et de l'encouragement de la relève. Le Comité central et la direction administrative devront consacrer beaucoup de temps et de travail au traitement de négociations et au lobbying de politique culturelle.

2.8 KUOR

Après l'entrée en vigueur de la loi sur l'encouragement de la culture et selon le message sur la culture 2012–2015, les organisations culturelles (KUOR) ne sont plus subventionnées sur la base de demandes annuelles par l'Office fédéral de la culture (OFC). Désormais, ce sont des conventions de prestations quadriennales qui sont négociées et conclues. En raison de retards dans la mise en œuvre, l'année 2012 est une année de transition, pendant laquelle la première convention sera signée pour les années 2013–2015. Les négociations sur les futures subventions vont absorber les énergies en 2012.